Randonnées pédestres

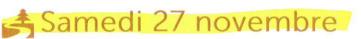


Les automnales

22(0)22(1

départ de Castilly (Cne Nouvelle Isigny sur Mer)

(14h, parking mairie)



départ de Crouay

(14h, parking mairie-poste)



départ de Monfiquet

(14h, parking mairie)



02 31 21 46 00 - 06 82 19 13 54 (Eric)



Règlement concernant l'ensemble des randonnées pédestres de l'Office de Tourisme Isigny-Omaha

Avant l'activité (avec masque)

L'animateur est légitime à faire respecter les gestes barrières et la distanciation, il doit, de plus, mettre à disposition du gel hydroalcoolique et distribuer les fiches nominatives que les randonneurs et randonneuses doivent obligatoirement remplir.

Avant la distribution des parcours sur feuille, l'animateur rappelle les gestes barrières.

Pendant l'activité (sans masque)

Les participants (tes) s'engagent à :

- Respecter une distanciation physique de 2 mètres minimum entre les pratiquants de randonnée pédestre (rythme classique de 4 km/h), sauf personnes d'un même foyer ou accompagnées d'une aide personnelle (famille, personne avec handicap nécessitant un accompagnant...).
- Respecter 1,5 mètre minimum d'espacement latéral entre deux marcheurs de front ou en cas de croisement.
- Utiliser son propre équipement de protection individuelle et son matériel de pratique, ne pas s'échanger le matériel (exemple : bâtons).
- Lors des pauses ou regroupements pour des explications ou autre, les participants devront remettre leur masque.

Après l'activité (avec masque)

Sur demande des autorités sanitaires, les données liées aux participants (tes) pourront être communiquées si nécessaire (demande à visée épidémiologique). Les fiches d'inscriptions seront conservées pendant 30 jours puis détruites à la suite.

Document imprimé par nos soins—merci de ne pas jeter sur la voie publique